

BRIEFING MENSUEL DU CONTEXTE SECURITAIRE ET POLITIQUE DE LA RDC

Février 2026

Ce feuillet décrit succinctement la situation sécuritaire ainsi que le contexte politique mensuels des provinces de la RDC¹.

1° NORD-KIVU

En février 2026, la situation sécuritaire et le contexte socio-politique de la province du Nord-Kivu peuvent être décrits de la manière suivante :

⇒ *Ville de Goma*

Le contexte sociopolitique au Nord-Kivu reste marqué par une situation sécuritaire dominée par l'occupation d'une grande partie de la province par les rebelles du M23, appuyés par le Rwanda, qui ont établi leur quartier général dans la ville de Goma. Dans cette agglomération, la situation des Droits de l'Homme est précaire : pas de liberté d'expression, pas de liberté de manifestation, tous les services étatiques sont occupés par des Rwandais. En ce sens, même la langue parlée dans les principaux bureaux de l'État devient le kinyarwanda, compte tenu du nombre de Rwandais occupant ces bureaux.

Durant le mois de février 2026, les autorités de facto ont supprimé toutes les sociétés de gardiennage opérant légalement dans la ville de Goma, créant ainsi une vive déception au sein de la population et particulièrement chez les jeunes. Il convient de noter, en effet, que ces sociétés occupent plus de 70 % des jeunes à Goma, principalement des diplômés des universités. Il s'agit d'un secteur en pleine croissance, tenant compte du nombre élevé d'expatriés des organisations humanitaires et du système des Nations Unies opérant dans la ville de Goma. L'unique société de gardiennage autorisée est la New Vision Security (NEVIS), avec des équipements hors normes. Les uniformes, radios et surtout les armes légères, ainsi que les méthodes d'entraînement, sont calquées sur les standards de sécurité privée que l'on retrouve au Rwanda.

Bien plus, le mois de février a été marqué à Goma par la mort du porte-parole militaire de l'Armée des rebelles du M23. De ce fait, au cours de la période allant du 24 au 28 février, dans le quartier Bujovu, tous les téléphones des passants contenant des commentaires sur la mort de ce militaire faisaient l'objet d'arrestations vers des destinations inconnues; les plus chanceux recevaient des coups de fouet et leurs téléphones étaient confisqués.

En date du 25 février 2026, dans un bus de transport en commun qui faisait le trajet de l'espace ULPGL vers le centre-ville, au niveau de la station Ni Yetu à Katindo, un agent de renseignement du M23 déguisé en passager avait provoqué une discussion sur la mort de Willy NGOMA. Un septuagénaire au nom de Mulinga Alphonse avait commenté à haute voix: « **AKUFE SIYE TULIKUFA BA NGAPI, SI BARUDIE KWABO** »

¹ Il s'agit des éléments clefs tirés des rapports mensuels des coordinations provinciales du RRSSJ

autrement dit: « Qu'il meurt, nous autres nous ne comptons plus les morts, qu'ils retournent chez eux ». Le bus a été arrêté et Monsieur Mulinga appréhendé, après avoir été brutalisé en pleine rue malgré son âge, puis emmené à la prison de l'Assemblée Provinciale. (Le bureau de l'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu, situé à Himbi I, à l'endroit dit Papyrus, a été transformé en prison sans aucune visite), où il est détenu jusqu'aujourd'hui avec de fortes probabilités qu'il ne supporte pas les fouets compte tenu de son âge avancé.

La situation socio-économique reste terrifiante. D'abord, les autorités de facto ont multiplié les taxes et les imputent sur une population dépourvue de tout, si bien que plusieurs commerces congolais ont fermé au profit des commerces rwandais exemptés de toutes taxes et impôts.

À Goma, il n'existe aucune collaboration entre la population et les « services de sécurité ». Les rebelles multiplient les réunions pour comprendre ce désamour, tout en ayant créé leurs propres conseils de sécurité (urbain, communal et provincial) sans aucune participation de la Société Civile.

⇒ *Ville de Beni*

Le contexte sécuritaire de la ville de Beni pour le mois de février reste marqué par l'assassinat de Madame Kavira Mwera Aline, le 1^{er} février 2026. Ce drame est intervenu comme un catalyseur de la colère populaire dans la ville, la victime ayant été abattue à proximité immédiate du camp militaire de Mambango. La situation a réveillé tous les soucis sécuritaires que la population n'a cessé d'exprimer depuis le déménagement provisoire du chef-lieu de la province de Goma à Beni. Ainsi, dès le 1^{er} février 2026 au matin, le quartier Mambango est devenu le centre d'une contestation virulente. Les jeunes ont érigé des barricades, paralysant la circulation pour dénoncer le voisinage inefficace des forces de l'ordre. Ces manifestations ont rapidement essaimé dans d'autres quartiers comme Ngongolio, où la population a exigé des comptes sur l'usage des moyens de l'état de siège. Plusieurs interpellations de militants, notamment de la LUCHA et de Filimbi, ont été signalées lors de marches visant à commémorer à la fois les victimes locales et l'anniversaire de l'occupation de Goma par le M23.

Face à ce climat délétère, deux dynamiques contradictoires ont émergé en février 2026:

- **La tentative de rapprochement civilo-militaire:** Des mouvements de jeunes comme le groupe « Anti-gang » ont tenté de canaliser la colère en signant des pactes de vigilance communautaire avec les FARDC. L'objectif était de transformer la frustration en « surveillance citoyenne » pour anticiper les mouvements suspects.
- **Le maintien d'une méfiance structurelle:** Malgré ces initiatives, une large frange de la jeunesse reste sceptique. Les interventions musclées de la police pour disperser les hommages à Madame Kavira ont renforcé l'idée d'une force publique plus prompt à réprimer les manifestants qu'à traquer les « bandits armés » qui opèrent de nuit.

Le mois de février 2026 a été aussi marqué par une tournée itinérante du Président de l'Assemblée Nationale dans le Grand Nord de la province du Nord-Kivu, incluant des étapes stratégiques à Beni, Butembo et Oicha. Ce déplacement visait avant tout à évaluer l'impact des opérations militaires sur le terrain et à recueillir les doléances directes d'une population éprouvée par l'insécurité persistante. À Beni, les échanges ont porté sur l'urgence humanitaire et la recrudescence du banditisme urbain, tandis qu'à Butembo, l'accent a été mis sur la résilience économique des opérateurs locaux face aux défis sécuritaires. Les forces vives de la région ont plaidé pour un renforcement des moyens alloués à la pacification de cette partie du pays.

⇒ *Ville de Butembo*

Le mois de février 2026 a été marqué par une atmosphère de contestation urbaine généralisée, les associations de jeunes dénonçant la montée en puissance de l'insécurité. Cette tension était également perceptible lors de la visite du Président de l'Assemblée nationale dans la ville de Butembo. Une série de journées sans activités a paralysé la ville pendant plusieurs jours à partir du 16 février 2026, suite à des appels aux manifestations lancés par les mouvements citoyens et les groupes de pression, notamment la Véranda Mutsanga, pour dénoncer l'inefficacité de l'appareil sécuritaire face à la criminalité urbaine nocturne à Butembo. Les commerces, banques et écoles sont restés fermés, et des pneus ont été brûlés dans plusieurs carrefours stratégiques pour empêcher la circulation, comme au Rond-point VGH, au quartier Furu, au pont Cinquantenaire, à Biasa et à Kangote.

Le mois de février a vu une recrudescence des incursions nocturnes dans les habitations. La société civile a alerté sur la prolifération incontrôlée d'armes à feu. Des jeunes se revendiquant « Wazalendo », mais sans formation ni commandement clair, ont été accusés de commettre des braquages et des assassinats ciblés. Les acteurs de la société civile de Butembo ont profité de cette tribune pour exiger le cantonnement strict des militaires et des milices alliées en dehors des centres urbains, les accusant d'être à l'origine de l'insécurité nocturne. La question du recrutement d'enfants soldats par certains groupes armés dans la périphérie de la ville a également été soulevée comme une urgence majeure.

QUELQUES POINTS D'ATTENTION POUR LE NORD-KIVU:

- 1) **Prolifération des armes légères, petit calibre et phénomène "Wazalendo" à Butembo :**
 - Documenter l'augmentation des jeunes en armes sans commandement clair dans les centres urbains. Il est urgent d'évaluer comment cette circulation incontrôlée d'armes alimente les braquages nocturnes et les assassinats ciblés.
- 2) **Rupture de confiance et justice populaire :**
 - Alerter sur la méfiance structurelle entre la population et les services de sécurité à Beni et Butembo. Le sentiment d'une force publique prompte à réprimer les manifestations, mais inefficace contre le banditisme nocturne pousse les jeunes vers l'autodéfense ou la justice populaire.
- 3) **Suivi de la mission parlementaire :**
 - Capitaliser sur la visite du Président de l'Assemblée Nationale pour exiger que les doléances sur la pacification et la résilience économique ne restent pas sans suite législative ou budgétaire.

Le 23 février 2026, dans le village de Nkokwe, en Chefferie des Bahunde, Territoire de Masisi : au moins dix-neuf ménages ont été victimes de cambriolage perpétré par des hommes armés non autrement identifiés. Les assaillants ont fait incursion dans le village tirant en l'air et semant la panique parmi la population. Plusieurs biens de valeur ont été emportés, et certains habitants ont été légèrement blessés.

Drôle de coïncidence, cet incident est survenu au lendemain de la distribution d'une assistance en espèces, organisée à Kituva, par l'Église du Christ au Congo (ECC), au profit des personnes vulnérables de la zone. Ce segment routier se trouve dans une zone tampon : d'un côté, une partie du Territoire de Walikale contrôlée par les FARDC et les Wazalendo ; de l'autre, une portion de Walikale et de Masisi sous occupation des rebelles de l'AFC-M23.

Le 14 février 2026, dans la Commune d'Oïcha, Territoire de Beni : des jeunes s'engagent à renforcer leur collaboration avec les forces de sécurité et de Défense pour tenter, tant soit peu,

de prévenir les attaques des rebelles ADF. A cet effet, ils ont décidé d'améliorer la communication avec la police et les FARDC, et de dénoncer systématiquement toute présence suspecte au sein de la communauté. Les jeunes ont également recommandé aux autorités et aux services compétents de garantir des réponses rapides et efficaces face aux alertes sécuritaires, afin d'éviter de nouvelles violences.

Le 16 février 2026, dans les agglomérations de Kibirizi et Bambo, situées dans les groupements de Mutanda et Bambo de la chefferie de Bwito, territoire de Rutshuru : une nouvelle flambée de violences a été enregistrée : un mort, trois blessés et un camion incendié. Les violences seraient liées à une incursion d'hommes armés et à un accrochage entre les combattants de l'AFC/M23, des groupes Wazalendo et des éléments présumés FDLR. Un camion appartenant à des commerçants a été incendié. Les habitants rapportent qu'il transportait des biens supposés destinés aux rebelles de l'AFC/M23. Une autre incursion meurtrière a eu lieu à Kabanda, près de Kibirizi. Les assaillants ont pillé les biens de la population. Un jeune garçon, connu sous le nom de Jade, a été tué, tandis que trois civils ont été blessés.

Dans le Territoire de Nyiragongo, six personnes ont été tuées, neuf autres blessées et une dizaine kidnappée en cinq jours. C'est la conséquence directe de la recrudescence du banditisme dans cette entité voisine de la ville de Goma. Le dernier incident est intervenu dans la nuit du lundi au mardi 10 février, au village de Kaguri, dans le groupement de Kibati. Cette attaque a causé la mort de trois personnes, fait six blessés et six kidnappés, et s'est soldée par le cambriolage d'au moins trois boutiques par des hommes armés.

En date du 07 février 2026, dans la ville de Beni, des leaders religieux ont demandé au Commandement du Secteur Opérationnel Grand Nord des FARDC et au SECAS (Service d'Education Civique et patriotique d'Actions Sociales) de se rapprocher davantage de la population afin de renforcer les relations civilo-militaires. Ils ont lancé cet appel au cours d'une séance de travail qui a réuni près d'une centaine de responsables des confessions religieuses et le Chef d'état-major général adjoint de l'Armée en charge des opérations et renseignements, le Général Jacques KYALIGONZA Nduru, en mission dans la zone.

2° KONGO CENTRAL

La ville de Matadi enregistre de plus en plus des cas de vols à main armée (braquage des commerces ou des maisons d'habitation, extorsions, vol de motos, etc.). C'est pour mettre un terme à ce fléau que le Commissariat Urbain de la Police a initié l'opération « *Kumbaki mbi ko* »² au cours de laquelle quatorze inciviques ont été appréhendés et présentés à la presse. Des machettes, des armes à feu et autres biens volés ont été trouvés sur les personnes arrêtées. La Police bénéficie, pour cette opération, de l'appui et des encouragements du Maire de la ville de Matadi. Quant à l'opération de bouclage effectué dans la Commune de Nzanza, elle s'est soldée par la récupération de sept présumés criminels issus des quartiers surnommés « Sans Loi » et « La Colline ». Les personnes interpellées sont supposées être à la base des actes de banditisme, notamment des vols à l'aide d'armes blanches et des cas d'extorsion. Selon les témoignages recueillis sur place, les malfrats recourent souvent aux menaces verbales pour intimider leurs victimes.

En date du 23 février 2026 : l'Ecole Primaire Masampu de Nsanda située à Nsanda Kizulu, dans l'agglomération de Nsanda, Territoire de Seke-Banza, a été victime pour la deuxième fois consécutive, de vols de manuels didactiques. Les faits se sont déroulés dans la nuit du 22 au 23 février. À noter que la sécurisation des établissements scolaires pose un sérieux problème, en raison notamment du manque de moyens pour la prise en charge des gardiens.

² Le nom de cette opération en Kikongo signifie littéralement : « Ne me condamnes pas ».

En date du 26 février 2026 : Des étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique de Mbanza-Ngungu sont impliqués dans les actes de vandalisme d'un lounge bar. La nuit du 25 février 2026 a viré au cauchemar pour l'établissement « El Mbanza ». La direction de ce fleuron du divertissement dénonce des actes de vandalisme perpétrés par des étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP) Mbanza-Ngungu, résidant au home situé juste en diagonale du lounge bar.

Des étudiants de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP) de Mbanza-Ngungu sont indexés pour les actes de vandalisme. Le bilan est lourd et l'indignation à son comble: des étudiants de l'ISP Mbanza-Ngungu s'en sont pris violemment aux infrastructures de ce complexe qui regroupe un lounge bar, un restaurant et un espace VIP. La direction d'El Mbanza dresse un inventaire matériel désolant: téléviseur brisé, table de billard cassée, vitres d'un véhicule cassé, vol d'argent à la caisse, ainsi que des tables, chaises et bouteilles détruites, rendant le lieu méconnaissable. Au-delà des pertes financières colossales, c'est la mise en danger de la vie d'autrui qui est pointée du doigt: les clients et le personnel présents ont été confrontés à une violence imprévisible.

Sur le plan sanitaire, la province du Kongo Central fait face à une recrudescence alarmante de la rougeole depuis le début de l'année 2026. Sur les 192 échantillons prélevés à cette période, 96 ont été confirmés positifs. Depuis le début de l'année 2026, la tendance demeure inquiétante avec au moins cinq décès enregistrés parmi les nouveaux cas déclarés. Cependant, la relation entre les militaires et la population s'est détériorée dans le Groupement Maputu (Territoire de Muanda), à la suite de la démolition brusque des habitations environnant la Base Militaire de Kitona.

3° TSHOPO

C'est depuis le 15 février 2026 que la zone de santé d'Isangi est confrontée à deux épidémies ; la rougeole et le M-POX, a indiqué le Docteur Charles KOY, médecin chef de zone. En ce qui concerne la rougeole, dans l'aire de santé YALOSASE, 18 prélèvements ont été effectués dont six positifs. Concernant le M-POX, 7 échantillons envoyés au laboratoire ont tous été confirmés positifs. La situation reste critique et la mobilisation rapide des acteurs sanitaires est jugé indispensable pour contenir ces deux épidémies.

- ⇒ A la Commune Mangobo, le 03 février 2026, les jeunes volontaires ont pris l'engagement de sécuriser leurs quartiers (quartiers Limanga, Itimbiri, Elima, Okapi et Aruwimi) alors que parmi eux il y a des malfaiteurs.
- ⇒ Le 02 février 2026, un groupe de jeunes dans la commune Lubunga, quartier LOKWA-OSIO vient de voir le jour ; il s'agit du groupe des « jeunes patriotes » qui sèment des désordres dans cette entité.
- ⇒ Dans le quartier LOKELE, précisément sur l'avenue BAMBOLE BIS, commune de Lubunga, depuis le début du mois, un léopard sillonne chaque fois la nuit.
- ⇒ 07 février 2026, une délégation du T2 de la PNC était descendue au village YAUNDE accompagnée du chef de quartier LOKWA OSIO pour enquêter sur le pillage des biens des habitants de ce village orchestré par les brebis égarées du sous-commissariat Kubaku.
- ⇒ Au PK 15 village BANDO du quartier BATIANGUBU/LULA, un jeune non autrement identifié fait la loi en torturant les gens et en demandant des enveloppes d'argent aux déplacés qui se sont retournés chez eux avant de construire leurs cases ou cultiver des champs.

- ⇒ 11 février 2026, vers 06 heure, une valise volée par des inciviques non autrement identifiés a été retrouvée dans une salle de classe de l'EP 2 LUALABA dans la commune de LUBUNGA. Cette valise contenait 07 pagnes, 03 complets pagnes homme et 02 jeeps.
- ⇒ 12 février 2026 vers 18 heure, les inciviques à mains armées non autrement identifiés ont extorqué monsieur LUCIEN KONGOLO, taximan de son état domicilié au Bloc 5 chantiers dans la commune de LUBUNGA, une somme de 50.000 francs congolais.
- ⇒ 12 février 2026 vers 1 Heure, les inciviques à mains armées non autrement identifiés ont volé une télévision de 3244, 05 téléphones, 09 radios et deux panneaux solaires au staff de monsieur BISELELE BOKOTA situé au bloc Boyoma, N° 08 dans la commune Mangobo.
- ⇒ Dans sa note d'information du 12 février 2026, le Maire de la ville de Kisangani signale les lamentations des usagers de la RN4 ainsi que la population environnante dû aux tracasseries des éléments de la Police Militaire venus pour sécuriser les environs de l'Aéroport International de Bangboka en érigeant une nouvelle barrière au niveau de PK17 et PK 20 travaillant de 21 heure à 7 heure du matin.
- ⇒ 16 février 2026, le Bourgmestre de la Commune de Tshopo rapporte que 16 mètres de câbles souterrains du courant électrique de la SNEL sur l'avenue Lisala n°59 ont été déterrés par trois inciviques (KAKA et TRESOR résidant sur l'avenue LISALA, N° 57, ainsi que KAYOMBO Augustin, résidant sur la même avenue N° 55).
- ⇒ Dans la nuit du 17 au 18 février 2026 à une heure du matin, monsieur MISAPE – ZEI, voleur a été appréhendé par les jeunes d'auto-défense au Quartier SEGAMA, Bloc BAELONGANDI, Boulevard ECKANKAR. Il a été tabassé et fini par être brûlé vif.

4° MANIEMA

Les Wazalendo, considérés comme des supplétifs des Forces Armées de la RDC (FARDC) donnent une opportunité aux bandits main armée de commettre se forfaits (viol, vol, tuerie) avec beaucoup de liberté dans quelques Territoires et les milieux périphériques de la ville de Kindu. Ils occasionnent des troubles et provoquent l'insécurité. Ils sont à la base plusieurs cas d'enlèvement, vol, violences sexuelles, accrochages avec les militaires et policiers, circulation illicite des armes légères et petit calibre, etc.

A Kindu, le 05 février 2026 - Les services de sécurité de la ville de Kindu ont mené une nouvelle opération de répression contre la criminalité, ce 05 février 2026, Cette opération fait suite à la descente de l'Autorité provinciale dans le quartier RVA, il y a quelques jours, pour lutter contre l'insécurité. Les agents ont arrêté à nouveau les individus en flagrant délit de vol et de banditisme. Ces suspects ont été présentés à l'Autorité provinciale, qui a réitéré son appel à la population pour qu'elle coopère avec les services de sécurité pour éradiquer la criminalité dans la ville. "L'insécurité ne sera pas tolérée à Kindu", a déclaré l'Autorité provinciale. Nous travaillons main dans la main avec les services de sécurité pour garantir la paix et la sécurité de nos concitoyens."

C'est depuis le 22 février 2026 que la population de la Chefferie des Wakabango dans la Zone de Santé de Kalole traverse une vie très difficile à la suite des affrontements entre les Wazalendo du Général autoproclamé Sheh Kabala et ceux du Général Souverain, en concert avec le Général Kiwis. Le Général Souverain, avec ses éléments, avaient quitté leur province d'origine du Maniema en entrant dans le Sud-Kivu, au moins 150km pour venir attaquer les éléments du Général Sheh Kabala qui revenait de la ligne de front de Mwenga.

Les populations de villages Nkoba, Mukenge, Kikungu, Mukoloka, Lusowe, Pène Mwanga, Bimpanga, Tubulu, Kimbala, Kakili, Ilandi et Kalole cc et ses environs passent la nuit à la belle étoile.

Au cours de la nuit du 26 février 2026, deux boutiques situées à Kabambare, chef-lieu du Territoire portant le même, ont été visitées par des hommes non autrement identifiés qui ont réussi à piller plusieurs marchandises. Cet incident renforce le climat d'insécurité et affecte gravement les activités économiques locales, exposant davantage les commerçants à la vulnérabilité.

Les habitants de la ville de Kindu respirent un peu mieux après cette opération, visiblement soulagés par l'action des autorités. "C'est un grand pas en avant pour notre sécurité". Par ailleurs, il existe une pratique courante à la Prison Centrale de Kasongo. Pour un nouvel interné pensionnaire (prévenu), en effet, pour qu'il soit stable il doit payer 350.000FC (trois cent cinquante mille francs congolais, soit plus de 150\$) pour être stable et les frais sont appelés bougie. A cela s'ajoute le frais de droit de visite, pour tous les prisonniers, qui va de 5.000FC à 10.000FC (soit de 2,17\$ à 4,34\$).

A la Prison Centrale de Kasongo la prise en charge n'est pas holistique: manque de nattes, difficile accès à l'eau et autres biens de première nécessité... 800 survivants des violences sexuelles sont préparés à la résilience et la réinsertion socio-économique dans le Territoire de Salamabila, précisément dans quatre structures de santé: Kimbaseke 1, Camp Central, Wamaza et l'Hôpital général de Salamabila. Une grande action de sensibilisation des communautés locales a eu lieu en février 2026, sur les violences sexuelles et celles basées sur le Genre.

5° KASAI CENTRAL

Depuis les élections des Conseillers Communaux, il s'observe que les Bourgmestres des communes passent outre leurs Conseils Communaux dont le cas le plus frappant est celui de la non-présentation et défense des budgets des communes auprès des Conseils Communaux comme prescrit par la loi. Plusieurs requêtes en vue de la normalisation de la procédure administrative formulées auprès des autorités provinciales compétentes sont demeurées jusqu'alors sans suite favorable, pis encore ; le bras de fer persiste au détriment des avancées démocratiques notées avec l'avènement de la toute première élection des Conseils Communaux en RDC.

Par ailleurs, les Organisations de la Société Civile ainsi que les regroupements communautaires du Kasai Central se préparent et s'encouragent mutuellement, depuis le 02 février 2026, date de l'annonce, par la CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme) du lancement officiel d'une mission d'établissement des faits à la suite des massacres de civils survenus entre 2016 et 2017 dans le Kasai-Central (Phénomène KAMWINA Nsapu) ainsi que sur le double meurtre des experts des Nations Unies, Zaida CATALAN et Michael SHARP. La mission d'établissement des faits est donc la réponse aux attentes des victimes et à une des demandes citoyennes de la population du Kasai, dans sa quête de la vérité. Les quatre objectifs confiés à la mission annoncée sont :

- *Enquêter sur l'ensemble des violations des droits de l'homme durant la crise Kamuena Nsapu ;*
- *Identifier les auteurs présumés des massacres de civils et de l'exécution des experts onusiens ;*
- *Recueillir et vérifier les preuves pertinentes en coopération avec les instances étatiques et internationales ;*
- *Formuler des recommandations sur les mesures de responsabilisation pour éviter la répétition de telles tragédies.*

Le caractère sensible de ce dossier exige une coopération internationale renforcée. C'est ce qui justifie l'implication et/ou la collaboration des organes compétents de l'État congolais, les Nations Unies, les gouvernements des pays d'origine des experts assassinés (États-Unis et Suède).

6° KASAÏ ORIENTAL

En date du *23 février 2026*, la nuit du 22 au 23 février à Miabi, au tournant de 18h, un militaire commis à la garde de la concession de la SACIM (Société Anhui Congo d'Investissement Minier) a tiré sur un trafiquant de diamant qu'il tentait vainement de dépouiller de ses biens, la victime a reçu quelques balles au niveau de l'avant-bras et à l'abdomen et est décédée.

Le *19 février 2026*, le Tribunal Militaire de Garnison de Mbuji-Mayi et Tshilenge a rendu son verdict, au terme d'une audience publique en procédure de flagrance. Quatre policiers ont été condamnés à de lourdes peines, allant de 20 ans de servitude pénale à la perpétuité, pour des faits graves commis lors d'une patrouille nocturne en janvier dernier. Tous ont été définitivement exclus de la Police Nationale Congolaise. Les policiers Jonathan TSHIBALA et Jacob KALENGA ont écopé de la prison à vie. Le tribunal les a reconnus coupables d'association de malfaiteurs, de meurtre, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, de vol à mains armées et destruction méchante. En plus de la perpétuité, la cour a ordonné leur dégradation et leur radiation de la Police Nationale Congolaise.

Ce verdict, l'un des plus sévères rendus récemment dans la province contre des agents de l'ordre, est perçu comme un signal en faveur de la lutte contre les abus commis par certains membres des forces de sécurité. Il intervient alors que la population réclame une plus grande responsabilisation des forces de sécurité et une justice ferme en cas de violations graves.

C'est lors d'une patrouille de routine, dans la nuit du 8 au 9 janvier 2026, que les policiers incriminés ont fait irruption dans la résidence d'un de leurs collègues, située au quartier PMKO. Ils ont ouvert le feu, blessant grièvement le propriétaire aux jambes. Sa fillette de huit ans, atteinte par balles, a succombé à ses blessures. Les assaillants ont ensuite emporté de l'argent et plusieurs biens, transformant ainsi cette patrouille en une attaque criminelle.

Le *13 février 2026*, huit (8) personnes ont péri par noyade de suite d'un accident causé par un véhicule embarqué sur le bac Kalelu qui relie la Chefferie de Bakua Mulumba (province de Lomami) à celle de Bakua Kalonji (Kasaï-Oriental). Selon les témoignages recueillis, le conducteur du véhicule a démarré, puis enclenché brusquement la marche arrière, percutant ainsi le rebord du bac avant de tomber dans l'eau. Huit personnes ont été portées disparues.

7° KATANGA

L'espace du Grand Katanga fait face à diverses formes d'insécurité, y compris des cas provoqués par des éléments des Forces Armées. En date du *27 février 2026*, La Cour Militaire du Haut-Katanga a, en ses audiences en chambre foraine à Likasi jugé en flagrance sept militaires pour vol qualifié et violation des consignes, après une opération nocturne illégale au domicile d'un expatrié. L'incident survenu dans la nuit du mardi 24 février au quartier Zout est partie d'une réquisition signée par le sous-lieutenant Roland KATUMBAY. Ce dernier, stagiaire et inspecteur judiciaire à l'Auditorat Militaire de Garnison de Lubumbashi, a prétendu une dénonciation anonyme se rapportant au port non autorisé d'une arme à feu par un citoyen chinois. Lors de leur descente, ces militaires ont emporté une importante somme d'argent (en dollars américains et en francs congolais).

En date du 23 février à Kolwezi, le Tribunal de Grande Instance de Kolwezi, a rendu son verdict dans l'affaire du viol collectif qui avait choqué l'opinion publique, en janvier dernier 2026. Les neuf personnes objet du procès en flagrance, étaient allées au-delà l'inimaginable en filmant et en diffusant à travers les réseaux sociaux, leur acte de viol. L'agression d'une violence extrême avait eu lieu au quartier Golf ISTM. Une jeune fille avait été entraînée et violée par un groupe de jeunes hommes dans le quartier Golf ISTM de Kolwezi. Le traumatisme de la victime avait été aggravé par la mise en ligne volontaire de la vidéo de l'agression. Cet acte a facilité

l'identification et l'arrestation rapides des coupables par les services de sécurité. Ils ont écopé de 20 ans pour viol et de peine de mort pour association de malfaiteurs. La population locale a pris ces condamnations pour un signal fort envoyé contre les violences sexuelles et l'insécurité urbaine dans la région minière du Lualaba.

Le 11 février 2026, à Lubumbashi, la Police Nationale Congolaise a réussi à démanteler une fabrique clandestine de boissons fortement alcoolisées et impropres à la consommation, située à quelques kilomètres de Lubumbashi. Six ressortissants indiens, en séjour irrégulier en RDC, ont été interpellés sur place. L'enquête est élargie pour déterminer l'ampleur de cette activité illicite et ses ramifications. La vente et la consommation des boissons fortement alcoolisées contribuent énormément à la recrudescence de la criminalité urbaine, particulièrement dans les milieux des jeunes de la ville de Lubumbashi. La population constate une inefficacité des forces de sécurité qui s'apparente à une complicité qui ne dit pas son nom.

Le 7 février 2026, Onze (11) personnes ont péri lors d'un éboulement dans la carrière de Tulwizembe, située à une vingtaine de kilomètres de la ville de Kolwezi. Il s'est agi des creuseurs artisanaux qui, visiblement, se seraient passés outre la mesure interdisant l'accès au site au-delà de 16 heures. Les creuseurs se seraient introduits nuitamment dans la carrière, sous une pluie abondante, ce qui aurait fragilisé le sol et provoqué la catastrophe. Ces genres de drame deviennent récurrents dans le Lualaba pendant qu'aucune mesure suffisante n'est prise par les gouvernants, non seulement pour prévenir ou anticiper, mais aussi protéger la population.

Déjà la sommation de Mulondo, Kinsankala et Tulwizembe fait près de 50 morts, en moins d'un trimestre. La pauvreté et le manque d'emploi poussent souvent les jeunes vers l'exploitation artisanale (et même risquée) des mines.

Le 4 février 2026, à Lubumbashi, la suspension des activités au sein de l'entreprise minière CDM a été confirmée par Marie NYANGE, Ministre de l'Environnement. Cette entreprise a été à la base d'un débordement catastrophique d'eaux acides en novembre 2025, polluant ainsi l'environnement à Lubumbashi et exposant la population environnante à des risques liés à la toxicité.

8° BANDUNDU

Le 16 février 2026, à Idiofa, huit personnes, dont le Bourgmestre de la Commune urbano-rurale de Panu, à Idiofa ont été condamnées à la peine de mort par le Tribunal Militaire de Garnison de Kikwit. Ils ont été reconnus coupables de meurtre à la suite des violents affrontements du 03 février. La Police avait interpellé deux présumés bandits dans la Commune de Panu. Mais, son intervention a malheureusement dégénéré dans la mesure où les personnes jugées avaient tenté de soustraire ces deux présumés bandits des mains de la Police, des violents affrontements s'en sont suivis, avec un bilan de quatre morts dont deux policiers. Ce jugement est intervenu dans un contexte où les autorités judiciaires et sécuritaires cherchent à réaffirmer l'autorité de l'État face aux violences impliquant des groupes organisés...

Le 03 février, la Cité de Panu, située dans le territoire d'Idiofa, a été le théâtre de violents affrontements entre des agents de l'ordre et des bandits urbains communément appelés « Kuluna ». Le bilan a été de quatre morts, dont deux policiers et deux civils, ainsi que plusieurs blessés. Ces échauffourées ont provoqué un déplacement massif de la population vers les forêts environnantes. Les violences ont éclaté à la suite d'une opération de Police visant à neutraliser des chefs de ces gangs qui perturbent la quiétude des citoyens.

Au fait, c'est l'arrestation des leaders de ces bandes organisées qui a déclenché une réaction immédiate et violente de leurs partisans. En guise de représailles contre les forces de l'ordre, ils ont transformé la Cité de Panu en un véritable champ de bataille. Cet incident a provoqué le déplacement massif des habitants de Panu dont la plupart ont replié dans la brousse.

9° EQUATEUR

En date du 05 février 2026, dans la ville de Mbandaka, les organes délibérant et exécutif se regardent en “chiens de faïence” à la tête de la province de l’Équateur. Cette situation affecte dangereusement le bon fonctionnement des institutions au point qu’un collectif de citoyens, se qualifiant de « révoltés », s’est vu dans l’obligation morale de déposer une pétition, en début du mois de février. Croyant mieux faire, ces pétitionnaires exigent la dissolution pure et simple de l’Assemblée Provinciale de l’Équateur, accusant par le fait même les Députés Provinciaux de paralyser le Gouvernement provincial par des interférences et des pratiques qualifiées de clientélisme. Le collectif a déjà lancé une vaste campagne de collecte de signatures à travers les rues de Mbandaka. Leur objectif est d’atteindre le seuil des 25.000 paraphes pour interpeller directement le Chef de l’État, Félix TSHISEKEDI, seule habilité à ordonner la dissolution d’une Assemblée Provinciale en cas de crise persistante.

Cette nouvelle crise intervient dans un contexte où la province de l’Équateur peine à décoller sur le plan des infrastructures et du développement social. Un bras de fer qui pourrait fragiliser davantage l’autorité de l’État dans cette partie du pays si un arbitrage politique n’est pas fait en toute urgence, en bonne et due forme. Les échauffourées en vue risqueraient d’opposer, une fois de plus, les citoyens à la Police, cette même Police à la gâchette facile !

10° ITURI

Le contexte sociopolitique et sécuritaire de la province de l’Ituri est resté relativement calme durant le mois de février 2026 sur l’ensemble de la province, mais volatile et imprévisible dans le territoire de Djugu.

Le Territoire de Djugu a été encore secoué par les incursions de la milice CRP (Convention pour la Révolution Populaire), conduite par Thomas LUBANGA, dans la Chefferie des Bahema Baguru, Chefferie de Mambisa et le Secteur des Walendu Djatsi.

Après deux mois d’affrontements entre cette milice et les forces loyalistes à Bule, dans la chefferie des Bahema Badjere, en territoire de Djugu, les miliciens CRP continuent d’étendre leur influence dans d’autres entités.

Le 10 février 2026, les miliciens ont investi la Chefferie des Bahema Baguru, dans les environs des localités de Lopa, Iga Barrière et les environs, créant ainsi des psychoses au sein de la population, avec des déplacements des populations.

Du 12 au 14 février 2026, des affrontements entre la milice CRP et les FARDC ont été signalés aux environs de Nizi, dans la Chefferie de Mambisa, et Iga Barrière dans la Chefferie des Bahema Baguru, faisant un bilan de 12 miliciens neutralisés, selon les informations fournies par les sources officielles du Gouvernement provincial. Cette recrudescence des violences dans la zone d’Iga Barrière et ses environs a causé un impact négatif sur l’accès humanitaire dans la région, et la circulation sur la RN 27 axe Iga Barrière – Fataki.

Le 13 février 2026, les miliciens de la CRP ont fait incursion à un poste de contrôle de la Police de circulation routière à Fataki, dans le Secteur des Walendu Djatsi, tuant un policier et blessant un autre qui a réussi à prendre fuite après l’attaque.

Dans les Territoires d'Irumu et de Mambasa, le contexte sécuritaire est resté calme, permettant le mouvement des populations et des biens.

Dans le littoral du Lac Albert, précisément dans le Centre de Kasenyi et au village Nyamavi, la situation sécuritaire est restée calme durant tout le mois de février 2026.

A Irumu-Centre et dans la Cité de Komanda, le contexte sécuritaire demeure volatile, avec la présence des miliciens « Chini ya Tuna » qui sont visibles au sein de la population, la présence signalée des rebelles ADF autour de la Cité de Komanda et dans les environs du village de Mungamba, à la limite avec le Territoire de Mambasa.

Bien que la RN 4 sur l'Axe Komanda-Luna soit praticable, et ouvert à la circulation des biens et des personnes, les usagers de la route affichent quelques réticences suite à une présence présumée des rebelles ADF signalée sur cet axe.

Le Territoire de Mambasa demeure sous la menace des incursions des rebelles ADF, qui surgissent chaque fois lors de la période de récolte de cacao. Malgré la présence des forces de la mutualisation « FARDC-UPDF », qui a déployé des éléments sur la RN 4 axe Komanda-Mambasa, les risques demeurent énormes pour les villages et agglomérations qui se trouvent dans les profondeurs de la forêt.

Quant à la ville de Bunia, le mois de février 2026 n'a pas connu d'agitation majeure sur le plan sécuritaire. L'opération de bouclage nocturne sur le contrôle des véhicules est toujours en cours. Cette opération a permis de réduire les risques des cas d'assassinat et attaques à main armée qui étaient enregistrés vers la fin de l'année 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de renforcement de l'interaction entre Dynamiques Communautaires et élus locaux dans la Gouvernance Sécuritaire, il sied de signaler qu'il y a une nette amélioration de l'engagement des Conseillers Communaux des 3 communes de la ville de Bunia dans la collaboration avec les autorités municipales et la population.

Les différentes rencontres citoyennes sur la Gouvernance Sécuritaire, réunissant les élus communaux, les jeunes, les acteurs de sécurité et les autorités locales produisent déjà des résultats satisfaisants.

Ces rencontres ont permis de renforcer le rapprochement entre les élus communaux et la population.

A titre d'exemple, les deux rencontres citoyennes sur la Gouvernance Sécuritaire participative réalisées dans les Communes de Nyakasanza et Shari, en ville de Bunia, avec l'appui du RRSSJ et de l'ACGS (Alliance Citoyenne pour la Gouvernance Sécuritaire), en décembre 2025, ont contribué à réveiller un sursaut citoyen dans le chef des Elus communaux. Depuis le début de 2026, quelques Elus communaux ont pris le courage d'approcher la base, de dénoncer tout risque de l'insécurité et interpeler les autorités municipales et provinciales sur les questions liées

à l'ordre public (sécurité publique, tranquillité publique et salubrité publique). Même sur les réseaux sociaux et par le canal des radios locales, les Elus Communaux commencent à faire entendre leurs voix:

- *C'est le cas du Conseiller Communal Monsieur BAHATI Manganga, élu de la Commune de Shari, qui a interpellé le Gouverneur Militaires', le 13 février 2026, sur les risques de spoliation du cimetière de Bakongolo, par des personnes malveillantes, bénéficiant de la complicité des agents de l'administration foncière.*

- *Une autre intervention est du Conseiller Communal Monsieur Daniel ANDAMA Ondia, élu de la Commune de Mbunya, qui a interpellé le Maire Policier de la ville de Bunia, sur l'urgence de mettre l'éclairage public pour lutter contre l'insécurité sur le tronçon « Grand marché de Bunia – pont Lokorto », suite à plusieurs cas de braquage des populations par les enfants vivant dans la rue et d'autres criminels, à partir de heures vespérales. Cette interpellation est intervenue le 09 février 2026, après avoir été alerté par la population sur les risques que courent les passants sur ce tronçon routier au boulevard de libération.*

Ces exemples illustrent une bonne dynamique de collaboration qui s'installe déjà au sein de la population et les Elus communaux, grâce aux sessions d'échanges lors des rencontres citoyennes.

Vues dans un autre angle, la situation de la province de l'Ituri, en février 2026, se recoupe comme suit :

- ⇒ **Le 28 février 2026**, le mois de février se clôture mais la tension reste vive entre les habitants de Kanga et Bugo, deux villages voisins du groupement de Ruinga dans le Territoire de Mahagi. A la base un conflit foncier au sein d'une famille. Tout est parti de l'incendie qui a eu lieu deux jours auparavant et qui a causé trois morts dont un élève. A cela s'ajoute la dizaine de maisons détruites. Cinq militaires des Forces armées, présumés auteurs des actes de pillage, vandalisme et de profanation à la Paroisse catholique Saint Joseph Travailleur de Bule, dans le Territoire de Djugu sont arrêtés et transférés à l'Auditorat militaire pour instruction de dossier.
 - ⇒ Dans sa plainte adressée au Gouverneur militaire de l'Ituri, le Diocèse de Bunia avait mis en exergue le fait que « *La paroisse catholique Saint Joseph Travailleur de Bule a été l'objet d'une profanation ciblée par des éléments des FARDC qui contrôlent le centre de Bule* ».
- Cette affaire intervient dans un contexte sécuritaire toujours fragile en Ituri, où les opérations militaires contre les groupes armés continuent de susciter des préoccupations en matière de protection des civils et de respect des lieux de culte, selon des sources locales.
- ⇒ **Le 13 février, à Fataki (Territoire de Djugu)**, un poste de Police de Fataki (85 km de la ville de Bunia) a fait l'objet d'une attaque attribuée à la CRP (Convention pour la Révolution Populaire (CRP)). Un policier a été tué, un autre blessé et trois armes emportées. En février 2026, les miliciens de la CRP avaient multiplié les attaques contre les forces de l'ordre dans plusieurs localités de Djugu (Fataki, Bule et Lalu). A cela s'ajoutent les deux obus tirés en direction de l'école primaire Tuungane, près de Kpangba, ainsi que du site de déplacés du même nom.

- ⇒ A Walendu Djatsi (Territoire de Djugu), des chefs coutumiers et acteurs sécuritaires soutiennent la campagne de sensibilisation visant en faveur de la cohabitation pacifique entre les communautés et du vivre ensemble.
- ⇒ **Le 07 février, Mambasa:** la population a observé deux journées de ville morte pour exprimer son désarroi et ras le bol face à la recrudescence du banditisme armé. L'assassinat, le 04 février, d'un opérateur économique, abattu par des hommes armés au quartier Mamba a été l'élément déclencheur de ce sentiment de révolte. Le rassemblement populaire organisé par les autorités locales, à l'issue de ces journées ville morte, a essentiellement visé l'amélioration et le renforcement de la collaboration ; entre la population civile et les prestataires du secteur de sécurité en vue d'une lutte commune (ou conjointe) contre l'insécurité grandissante et la violence armée.
- ⇒ **Le 06 février 2026,** Monsieur Désiré MALODRA, Président de la Société Civile de Bahema Bajere, a été assassiné. Les acteurs locaux de la Société Civile considèrent que cet assassinat est comme « *un indicateur supplémentaire de la précarité des Défenseurs des Droits de l'Homme dans la cette partie de la République* ».

11° KINSHASA

Le 25 février 2026, dans la Commune de Kisenso, une découverte macabre a mis toute la ville-province de Kinshasa dans l'émotion : un jeune homme, la trentaine révolue, a été arrêté par la Police et aussitôt déféré devant le Parquet. Il est reconnu coupable d'avoir tué sa mère biologique, découpé le corps en morceaux qu'il gardait au frais dans un congélateur et de s'être livré à l'anthropophagie. C'est l'odeur de putréfaction, causée certainement par les coupures intempestives de l'électricité, qui a attiré l'attention des voisins. Le meurtrier (ancien expulsé d'Europe) a avoué que l'irréparable a eu comme fondement sa frustration de n'être pas rentré en possession de son argent issu de la vente d'une parcelle...

Le Bourgmestre de la Commune de Kisenso a visiblement cherché les mots pour circonscrire le fait en ces termes: « *Il dit avoir donné l'argent de sa parcelle à sa mère et que celle-ci refusait de le lui rendre. Il a fini par la tuer avant de la découper en morceaux. Une partie de la chair a été grillée et consommée, tandis que le reste, notamment le tronc et la tête, a été placé dans le congélateur. C'est à cause de la décomposition des chairs, due aux coupures d'électricité, que les voisins ont senti l'odeur* ». Les policiers dépêchés sur le lieu du forfait l'ont trouvé muni d'une machette et caché sous le lit, avant de l'appréhender.

Les habitants du quartier Lutendele, dans la commune de Mont-Ngafula à Kinshasa, vivent dans la psychose. Chaque nuit, des bandits armés s'introduisent de force dans les domiciles pour extorquer argent, téléphones, ordinateurs et autres biens de valeur. La situation sécuritaire se dégrade rapidement dans ce secteur de la capitale, rendant les nuits particulièrement pénibles pour les riverains.

Le 13 février 2026, dans la Commune de Limete, les quartiers Socopao et Pakadjuma sont démolis par les autorités provinciales. Si pour le Gouverneur de la ville, cette opération consiste à libérer les emprises de l'ONATRA afin de faciliter la mobilité du train urbain., cette situation jette des centaines de familles dans la rue, mettant un peu plus la situation sécuritaire, tant dans les lieux de déguerpissement que ceux de relocalisation (dans les Communes de la Nsele et Maluku, à l'Est de la capitale).